



L'AMI DE REZE

BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES AMIS DE REZE

Juin 93

participation : 10 Frs

16

EDITORIAL

Si la productivité des Amis de Rezé est un signe de vitalité et de dynamisme le présent bulletin matérialise cette assertion. Alors que les Rezéens se préparent aux vacances d'été, la Société des Amis de Rezé déploie une activité intense.

Ainsi au chapitre de la défense du patrimoine vous apprendrez dans les lignes de ce bulletin que le site archéologique de St Lupien commence à prendre forme.

Au fil des articles vous retrouverez bien sûr la recherche historique. Sous la plume de M. Kervarec, vous découvrirez en effet la suite de l'histoire des seigneurs de Rezé à l'époque médiévale tandis que sous celle de Y. Vince vous aborderez avec son histoire des municipalités rezéennes la fin du Second Empire et les premières années de la IIIème République.

L. Blot pour sa part agrmente ce bulletin d'un nouveau poème rendant hommage aux travaux toponymiques de M. Kervarec, celui-ci revenant à la Révolution, exhume les mémoires de Kléber pour évoquer le passage à Rezé de ses Mayençais.

Enfin sous forme anecdotique, P. ROUAUD apporte quelques petites touches nouvelles relatives au souvenir des Roquios. Nostalgie, nostalgie...!

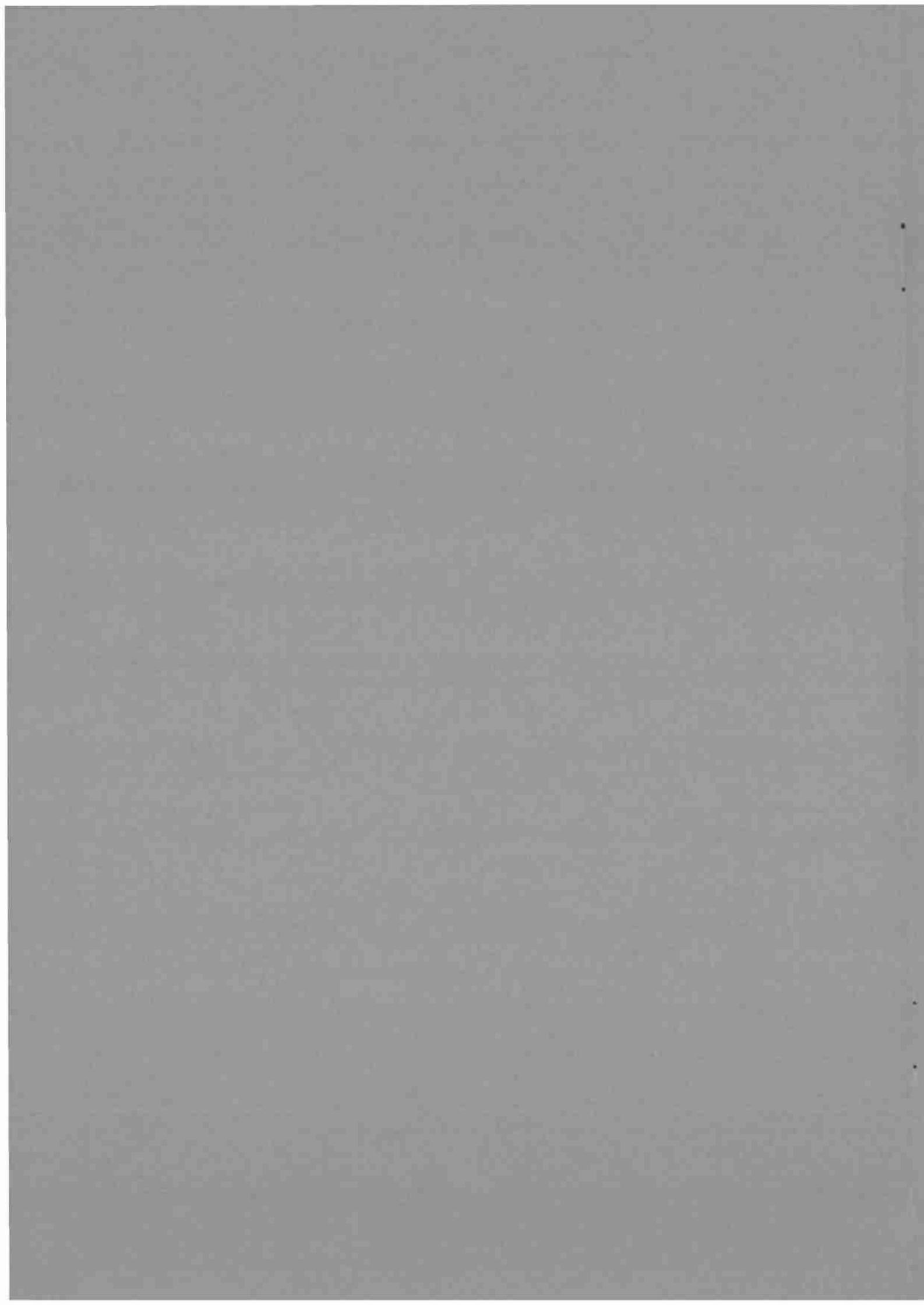
L'Ami de Rezé vous souhaite une bonne lecture et de bonnes vacances en attendant de vous retrouver comme chaque année, à la Foire de Rezé : les 25, 26 et 27 septembre.



SOMMAIRE

Le site de St-Lupien	P 2
Y. VINCE	
Les seigneurs de Rezé à l'époque médiévale	P 3
M. KERVAREC	
Histoire des Municipalités de Rezé	P 8
Y. VINCE	
Poème	P 13
L. BLOT	
De Rezé à St-Philbert ... et à Savenay	P 14
M. KERVAREC	
Trentemoult village	P 19
P. ROUAUD	
Informations	P 21

L'Ami de Rezé



Des nouvelles du site archéologique de Saint-Lupien

Le 12 mai dernier se tenait à l'hôtel de ville une réunion d'information sur le site St Lupien à laquelle participait notre association (*). Les Amis de Rezé étaient représentés par M. KERVAREC, président, et Y. VINCE, vice-président de l'association.

La municipalité représentée par M. MESSINA, adjoint à la culture affirmait à cette occasion aux participants la volonté municipale de mettre en valeur le site archéologique sis à proximité de la chapelle St Lupien. Un budget de 80 000 F a été débloqué à cet effet par le conseil municipal.

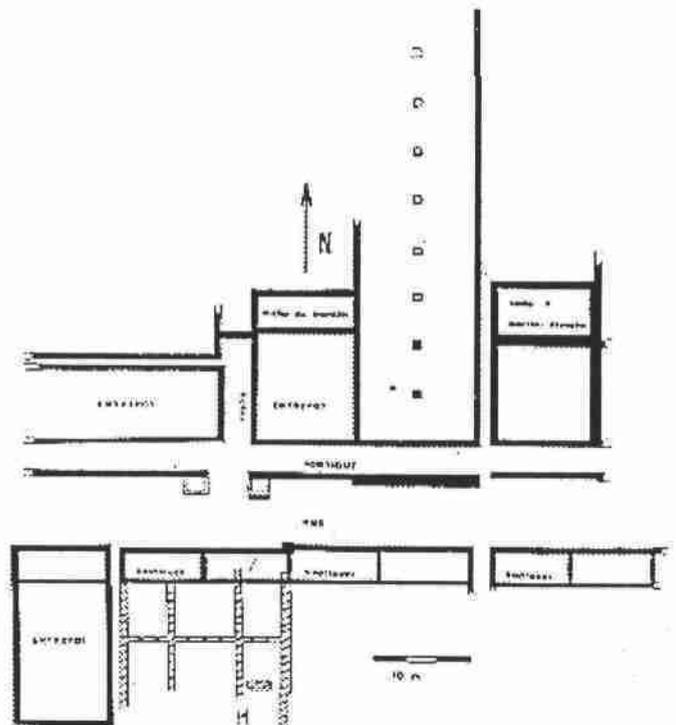
Le projet tel qu'il fut présenté par M. DESCHAMPS du Service régional d'archéologie consiste à réaliser un cheminement permettant au public de circuler dans le site. Ce cheminement, matérialisé par un gravillonnage de couleurs dans les différents espaces - entrepôts, ateliers, portique et voie - permettrait au public de comprendre l'occupation antique de ce quartier commercial de Ratiatum à l'aide de panneaux explicatifs. Un premier panneau résumerait en quelques lignes ce que représentait Ratiatum il y a 2 000 ans, son étendue, la période d'occupation et sa situation par rapport aux autres villes de la Gaule. Un autre panneau expliquerait les différentes zones fouillées jusqu'à ce jour à l'aide d'un plan du bourg de Rezé.

Enfin un troisième panneau-vitrine sur un socle présenterait un moulage d'amphore et les différents bâtiments du site à l'aide de dessins en élévations.

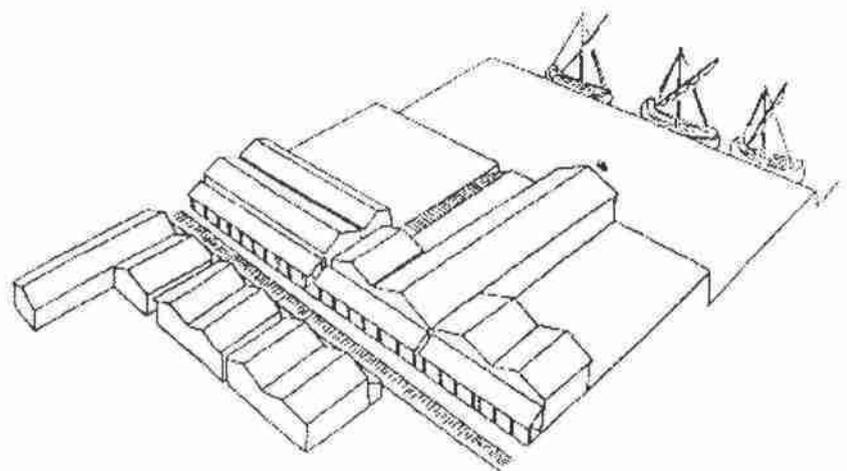
La société des Amis de Rezé s'est montrée satisfaite de l'évolution de ce dossier, souhaitant pour sa part l'aménagement de tout le parc archéologique - accès compris - ainsi que de la chapelle St-Lupien. L'association considère que l'actuel projet municipal peut constituer une base de départ intéressante d'un aménagement d'ensemble. Pour leur part, les services de la ville représentés par M. RICHARD, ingénieur, ont commencé et vont terminer les travaux de finition destinés à consolider les murs du site, à recreuser les espaces et cheminements. Ce sont les services de la ville qui assurent le gravillonnage.

Une nouvelle réunion est programmée pour le 2 juin. Nos lecteurs seront bien sûr informés de la suite de ce dossier.

Yann VINCE



Le site de Saint-Lupien



Note de la Rédaction :

«Le site de Saint-Lupien hier et aujourd'hui» sera le thème de l'exposition présentée par les Amis de Rezé dans le cadre de la foire exposition de Rezé, les 25, 26 et 27 septembre.

Les Seigneurs de Rezé à l'époque médiévale

En 1341 meurt le duc Jean III, successeur d'Arthur II. Il ne laisse pas d'enfant. Philippe VI de Valois est roi de France, Edouard III est roi d'Angleterre.

En France naît une guerre qui va durer cent ans. Le conflit breton, qui se développe parallèlement, peut apparaître comme une phase particulière de la guerre anglo-française, mais il a ses propres origines et il aura sa propre solution.

Guy, frère de Jean III, avait une fille, Jeanne de Penthièvre, épouse de Charles de Blois, neveu du roi de France.

Arthur II, père de Jean III, avait un fils d'un second mariage, Jean, seigneur de Montfort-l'Amaury. Charles de Blois et Jean de Montfort vont être les protagonistes initiaux de ce conflit dont ni l'un ni l'autre ne verront la fin.

Après les obsèques de Jean III à Ploërmel, Charles de Blois regagna Paris. Jean de Montfort, qui se savait en position juridique difficile, partit préparer un coup de force. Peu de temps après, ses troupes investissaient Nantes. Lui-même partit à Limoges récupérer le trésor ducal. Il prit le temps de convoquer évêques et barons de Bretagne à Nantes pour se faire reconnaître duc, mais ils ne vinrent pas à l'exception d'Hervé, vicomte de Léon.

Par contre, nombre de petits seigneurs bas-bretons le rejoignirent et il put constituer une armée qui s'en alla soumettre l'ensemble du duché. L'alliance anglaise fut sollicitée.

En octobre 1341, Philippe VI de Valois envoya l'armée française assiéger Nantes. Le commandement en fut confié au duc de Normandie, le fils aîné du roi, futur Jean le Bon. A ses côtés étaient tous les princes royaux, Charles de Blois et ses partisans dont, très certainement, Sylvestre III de Rezé. Il y eut combat à Ancenis, Champtoceaux et Carquefou. Engagé tard dans la saison, le siège eut dû être un échec. Il en fut autrement. Nantes fut investie et Jean de Montfort amené à Paris. Il y fut jeté en prison, laissant à son épouse, Jeanne de Flandres, le soin de diriger la lutte. Celle-ci se montra un remarquable chef de guerre, en particulier

lors du siège d'Hennebont en 1342.

Cette même année, les Anglais débarquèrent en Bretagne et se joignirent aux forces montfortistes. Le siège fut mis devant Nantes où s'étaient enfermés les hommes de Blois. Un groupe de montfortistes, mené par Olivier de la Chapelle, parvint à forcer les défenses de Pirmil et à couper une travée du pont, mais il n'y eut pas de lendemain. Suite à un accord entre les deux rois, les Anglais se retirèrent et rejoignirent leur pays. Jean de Montfort sortit de prison mais, en 1345, il décédait à Hennebont.

La guerre franco-anglaise reprit peu après, marquée par la déroute de l'armée française en 1346 à Crécy. L'année suivante, Charles de Blois fut fait prisonnier à la Roche-Derrien et transféré en Angleterre. Si pendant deux ans, il n'y eut plus de guerre à proprement parler, les mercenaires des Grandes Compagnies mirent la Bretagne à sac.

En 1350, alors qu'en France Jean le Bon succédait à Philippe VI, en Bretagne les hostilités reprirent, illustrées par l'épisode du Combat des Trente, entre Josselin et Ploërmel. Le parti anglo-breton conserva l'avantage militaire les années suivantes.

En 1354, Sylvestre III de Rezé obtint un sauf-conduit pour aller rendre visite à Charles de Blois en Angleterre, ce qui témoigne d'un rang de considération certain dans la chevalerie. Deux ans plus tard, Charles de Blois regagnait la France, ses fils allant le remplacer dans les geôles anglaises en attendant que la rançon soit versée.

Cette même année, l'armée française était écrasée à Poitiers. Le roi Jean le Bon, fait prisonnier, fut transféré en Angleterre. Parmi les chevaliers qui trouvèrent la mort à Poitiers dans les rangs français, on note Raoul de Rezé.

Toujours en 1354, Sylvestre III de Rezé est cité à la montre des gens d'armes et archers de la compagnie de Thibaud de Rochefort à Vitré. Il est très probablement le lieutenant de ce dernier. Ces troupes se préparent au siège de Rennes où se sont retranchés les Anglo-Bretons. En 1357, la compagnie de Rochefort est à Dinan où eut lieu la célèbre rencontre entre Bertrand du Guesclin et Thomas de Cantorbéry.

Que ce soit pendant les combats ou pendant les trêves, le pays est ravagé, systématiquement pillé.

Ainsi Walter Huet, capitaine anglais, installé au port du Collet près de Bourgneuf, rançonne-t-il tout le sud du Pays Nantais.

Dans la liste des paroisses soumises à rançon on note séparément Rezé et Pont-Rousseau (Pont-Rossel).

Ceci est important pour notre histoire locale car, sauf erreur de Huet, il y aurait deux paroisses à Rezé à cette époque et Saint-Eutrope aurait été église. Il arrive dans certains aveux du XVIII^e siècle que l'on parle de l'église Saint-Eutrope, mais je ne sais pas s'il faut en faire cas.

En 1362, Edouard III remit le duché de Bretagne entre les mains du jeune Jean de Montfort, élevé en Angleterre, et la guerre reprit de plus belle. Elle se termina en 1364 à la bataille d'Auray qui fut un désastre pour la chevalerie bretonne, écrasée et décimée. Charles de Blois lui-même périt sur le champ de bataille et Bertrand du Guesclin, prisonnier, fut amené en Angleterre.

Nous perdons la trace de Sylvestre III de Rezé. Disparut-il dans ce désastre où il figurait certainement ? C'est fort possible. En tous cas le château de Rezé fut totalement détruit dans ce conflit. Il en fut d'ailleurs de même pour tous les châteaux de ses vassaux. Il ne semble pas être resté pierre sur pierre des édifices de Rezé. Eglise, chapelles, manoirs furent tous construits ou plutôt reconstruits dans la période qui suivit cette guerre.

Les seigneurs trop impliqués dans le parti de Blois n'eurent pas l'autorisation de reconstruire une forteresse. Il n'y eut plus de château à Rezé des siècles durant et on oublia même où était celui de Sylvestre III. Jean IV de Montfort, devenu Duc, confia la construction d'une forteresse à Pirmil à l'Amiral Bouchart. Les ruines de ce château, construit en 1365, furent rasées au siècle dernier.

Cette même année fut signé le traité de Guérande. Jean IV rendit hommage au roi de France Charles V en 1366, tout en s'engageant secrètement avec Edouard III.

En conséquence, le conflit reprit en 1369, Jean IV passant de l'autre côté de la Manche, chassé par les seigneurs bretons. Il fut rappelé par ceux-ci en 1381, Charles V ayant commis l'erreur de vouloir confisquer le duché.

Les Anglais revinrent avec lui et le duc de Buckingham vint mettre le siège devant Nantes deux mois durant.

Le second traité de Guérande vint mettre fin à cette reprise des hostilités, mais la lutte entre les Montfort et les Penthievre était loin d'être terminée.

Sylvestre IV est cité pour la première fois en 1380 à l'occasion de son mariage avec Catherine Cathus, veuve de Guy de Vivonne. A la mort de son frère Jean Cathus, celle-ci hérita des seigneuries de la Jarrie, la Merlatière et Saint Fulgent en Poitou. Un Huet Cathus figure parmi les trente chevaliers du parti de Charles de Blois qui s'affrontèrent aux trente chevaliers du parti de Jean de Montfort près de Josselin. Sylvestre, désormais, s'éloigne de Rezé, même s'il conserve les fonctions d'alloué du duc pour le Pays de Retz qu'avaient ses aïeux. Il perçoit les rentes ducales à Fresnay, Saint-Père en Retz, Saint-Michel, Saint-Brévin, Le Pellerin, Port-Saint-Père, St Lumine de Coutais et St Philbert de Grandlieu.

A Rezé, Sylvestre a fait bâtir un hébergement au bourg face à l'église. Un aveu de 1749 précise : "*le sieur Rouillé et le sieur Delaire, son beau-frère, tiennent noblement à foy, hommage et rachat la maison et jardin de la Rivière sis avis l'église de Rezé, laquelle faisait anciennement l'hébergement de Sevestre ou Sylvestre de Rezé*" ;

Cette maison, très transformée, existe toujours. Il s'agit de l'ancien presbytère. Récemment, en retournant une dalle, on a mis à jour un bas relief gallo-romain représentant Mercure avec la bourse et le caducée, ce qui symbolise une certaine permanence historique.

Les seigneurs des Pallets (Souvaing), eux aussi privés de château, firent également construire un manoir jouxtant celui de la vicomté.

Le duc Jean IV prit deux mesures bénéfiques aux Rezéens en ordonnant la remise en état du pont et de la chaussée de Pont-Rousseau en 1392 d'une part, en accordant le monopole de la pêche en Loire aux habitants de Trentemoult conjointement avec ceux de Bouguenais et de la paroisse Sainte-Croix de Nantes, d'autre part (1397). Il mourut en 1399, Sylvestre IV en 1406.

Le duc Jean IV eut à lutter dans les dernières années de sa vie contre un grand seigneur, le connétable Olivier de Clisson, représentant les intérêts de la famille de Penthievre. C'est ce dernier, en effet, qui parvint à réunir la rançon du fils survivant de Charles de Blois détenu depuis 1356 en Angleterre. Celui-ci épousa Marguerite de Clisson, fille du connétable.

Cette dernière remit le feu aux poudres et relança la lutte des Penthièvre contre les Montfort, sous le règne du duc Jean V.

En France, le roi Charles VI est devenu fou. Deux clans s'affrontent en un sanglant conflit, les Armagnacs contre les Bourguignons. Le conflit breton vient se greffer dessus. Le duc Jean V a marié sa fille, Blanche, au fils de Bernard d'Armagnac et Marguerite de Clisson a marié son fils Olivier à Isabeau, fille du duc de Bourgogne. Marguerite de Clisson, qui revendique la couronne ducale pour son fils, tendit un piège à Jean V qui fut saisi par trahison en traversant le ruisseau de la Divatte (commune actuelle de Barbechat). Pendant plusieurs mois le duc va rester emprisonné, allant de forteresse en forteresse. Jeanne de France, son épouse, mena alors la lutte, faisant raser tous les châteaux des Penthièvre en Bretagne, puis elle envoya ses troupes assiéger Champtoceaux où était réfugiée Marguerite de Clisson. Le château tomba et connut le sort des forteresses bretonnes de cette dernière. Le duc, qui était incarcéré à Bressuire, fut libéré. Ce fut la fin des Penthièvre.

Pour la population française, le premier tiers du XV^{ème} siècle est un calvaire épouvantable. L'armée a été écrasée par les Anglais à Azincourt en 1415. Ceux-ci s'emparent de la Normandie qui est entièrement ravagée, certains secteurs sont transformés en désert.

Après la liquidation des Penthièvre, la Bretagne connaît enfin la paix et même une réelle expansion, bénéficiant, dans une certaine mesure, des malheurs de ses voisins. C'est du moins ce qu'affirme Arthur de la Borderie.

A Rezé, Martin Ier a succédé à Sylvestre mais il ne réside pas, retiré sur ses terres poitevines ou à Briord. Il a épousé Jeanne de Vernon.

Les archives de la vicomté et celles de quelques unes de ses juveigneuries remontent au début du XV^{ème} siècle, à une ou deux exceptions près. Il est donc, dès lors, plus facile de cerner les différents fiefs situés dans la mouvance de Rezé.

En 1404, Jehan de Saint Gilles se dit seigneur de Rezé et Pont-Rousseau pour des terres situées à Saint-Jean de Boiseau. La famille Saint-Gilles, originaire du nord de la Bretagne, s'est distinguée dans le camp des Montfort. Jehan de Saint-Gilles fut ambassadeur de Jean de Montfort auprès de Charles V.

Il convient de se méfier des formulations. Les dites terres de Saint-Jean relèvent de la seigneurie de Beaulieu, juveigneurie de Rezé. Déjà, dans un acte de l'abbaye de Geneston daté de 1128, on notait "*Monsour Guy de la Marche, chevalier, ayant la chatellerie dou Palez et de Rezay*". Or, Guy de Lusignan n'était en aucune façon détenteur de la vicomté. Il convient donc de faire de nombreux recoupements pour s'y retrouver.

Cette ambiguïté des écritures fut d'ailleurs mise à profit au XVII^{ème} siècle par Jean Brossard, seigneur de la Trocardière et des Fromenteaux. Le détenteur de la vicomté à cette époque, Jacques Barrin, l'accusait de jouer avec les formulations pour s'attribuer un titre de seigneur de Rezé auquel il n'avait pas droit. Il se disait seigneur de Rezé pour Fromenteaux et avait tendance à oublier la fin. Pour Barrin, cet usage était un "*barbarisme de la langue française*". Plusieurs juveigneuries ne nous sont connues qu'à partir de cette époque, mais existaient bien avant. La Trocardière est citée en 1388 avec Pierre Lespervier (au fief proche).

La Maillardière est citée en 1394 avec Briand Maillard (en arrière-fief).

On a vu que cette seigneurie existait depuis longtemps et que les Maillard étaient des fonctionnaires ducaux à l'époque de Pierre Mauclerc. Le Port-Maillard, à Nantes, doit son nom à Briand Maillard, sénéchal du duc.

Il y eut plusieurs seigneurs du nom de Briand Maillard, (l'un était à Auray avec Charles de Blois). Il n'est pas certain que la Maillardière ait eu des terres à Rezé au XV^{ème} siècle, sauf à la fin, suite au démantèlement des Fromenteaux.

Tout ce qui tourne autour de la seigneurie des Fromenteaux est complexe et l'on doit sans cesse se référer à Vallet où existait une seigneurie de Fromenteau dont le plus ancien seigneur connu est Macé Maillard, cité en 1260. On remarque que Vallet à Fromenteau a le singulier alors que Rezé a le pluriel (Fromenteaux) ceci plaide pour une origine valletaise. Dans son "*Histoire de Vallet*", Jean de Malestroit indique que Fromenteau ne semble avoir possédé initialement que la moyenne justice ce qui ne manque pas de surprendre puisque trois seigneuries valletaises vassales (la Boucherie, la Pinardière, l'Aujardière) possédaient la haute justice au XV^{ème} siècle.

Pour l'essentiel, cette seigneurie valletaise de Fromenteau est vassale de celle de la Gascherie en la Chapelle sur Erdre. Après Macé-Maillard, la seigneurie fut aux Le Roux dont le plus ancien seigneur du nom est Eonnet Le Roux, à la charnière du XIV^{ème} et du XV^{ème} siècles.

Cet Eonnet Le Roux est cité comme seigneur des Fromenteaux en Rezé. Il a épousé Jeanne de Rezé, fille de Sylvestre IV, après la mort de ce dernier puisque c'est Martin I qui dota sa soeur.

Sylvestre IV fut l'époux de Jeanne de Bourrigan (1403) qui, en premières noces, fut unie à Briand Maillard, seigneur de la Maillardière.

Les Fromenteaux en Rezé disposaient de la haute justice et le lieu-dit les Jugeries des Fromenteaux en témoigne encore. Toute la toponymie du secteur des Fromenteaux est médiévale, certainement antérieure au XV^{ème} siècle.

Les Maillards et Le Roux ont de multiples liens de parenté et l'écheveau des successions n'est plus possible à démêler, l'origine et l'évolution des seigneuries non plus.

On sait que la Maillardière est issue des Pallets, sous Rezé, et que, par ailleurs, à Vallet, il y a des rapports étroits entre le Pallet et Fromenteau. On remarque encore que les petites seigneuries vertaviennes de l'Ebeaupin et de la Barbinière, issues de la Jaguère, sont, à la fin du XV^{ème} siècle, entre les mains de Pierre Léet (qui possède aussi la Desnerie), mère de Fromenteau en Vallet. Tout ceci ne constitue que des repères montrant l'extrême complexité des liens féodaux. Les Fromenteaux en Rezé apparaît partiellement démembré dès le XV^e siècle au profit de la Maillardière et de la Trocardière. Le lieu-dit les Fromenteaux est lui-même intégré à la Maillardière. La Rousselière, en Vertou, est une seigneurie dite en arrière-fief de la Maillardière. On peut faire le rapprochement avec la Rousselière, citée dans un acte des archives de la vicomté concernant Frossay en 1421. En cette paroisse, Pierre Heaumé est seigneur de la Rousselière. A Vertou, à la même époque, c'est Georges de l'Espinay qui possède le titre. Il est possible que ces deux seigneuries de la Rousselière n'en aient fait qu'une à l'origine. Le territoire de la Rousselière en Vertou est, en effet, des plus restreints, or la seigneurie dispose de la haute justice ce qui est un indice pour supposer ceci. La seigneurie des Pelouailles est citée pour la première fois en 1448 avec Marguerite de la Chèze, veuve de Guillaume de la Tourneuve. Pourtant le

château primitif, érigé sur une motte, est certainement d'une grande ancienneté.

La Grand-Haie est une seigneurie rezéenne certainement très ancienne, mais dont nous ne connaissons pas de détenteur avant Robert Gouy (1474). Le manque d'information est encore pire pour les Bretesches, en arrière-fief, dont nous ne possédons aucune mention avant 1535 (Martin des Bretesches est alors seigneur).

La seigneurie de la Jaguère, elle-même, ne nous est connue que par Tristan de la Lande (milieu du XV^{ème} siècle). Avant, nous n'en avons aucune trace.

A Bouguenais, il existait une seigneurie de Briord ou Rezé, issue de la vicomté à une date inconnue, (Briord est à Port-Saint-Père).

Les seigneurs de Rezé furent aussi longtemps ceux de Brains. La seigneurie de la Grand-Haie avait des possessions dans cette paroisse. La seigneurie de la Mazure en est issue.

Les seigneurs de la Grand-Haie avaient des droits à Pirmil.

Il ne semble pas impossible que la seigneurie du Pont provienne d'un démantèlement de la vicomté. Elle avait le pont de Pirmil et l'île de Trentemoult dans sa juridiction. Le château était à Vertais (près de l'actuelle place Mangin à Nantes).

Au milieu du XV^{ème} siècle, Martin II de Rezé va liquider toutes les possessions que ses ancêtres avaient en Bretagne.

Nous nous situons en une période qui correspond en France à la fin de la Guerre de Cent ans. Jeanne d'Arc est morte en 1431, Gilles de Retz est exécuté en 1440, le duc Jean V meurt en 1442. Les Anglais sont battus à Formigny (1450) et à Castillon (1453).

En 1452, Martin vend la seigneurie de Briord à Jean Labbé, seigneur de la Rochefordière. En 1453, c'est la vicomté qui est vendue à Guillaume de Saint-Gilles qui possède déjà Beaulieu en St Jean-de-Boiseau et d'autres terres relevant de Rezé, à Mouzillon en particulier (souvenir probable de l'union entre les familles de Rezé et du Pallet).

Martin de Rezé devient dès lors un seigneur strictement poitevin. Son frère Louis est au rang des premiers seigneurs d'origine bretonne passés au service de Louis XI.

Guillaume de Saint-Gilles apparaît aux côtés du connétable Arthur de Richemont, frère du duc, à la fin de la Guerre de Cent ans, Richemont (futur duc Arthur III) souhaitait aller en France combattre les Anglais mais le roi Charles VII lui était hostile. En dépit de cela, et malgré les interdits, le connétable

forma une petite armée dirigée par lui-même et quelques-uns de ses proches dont Saint-Gilles. Ils allèrent au-devant de l'armée de Jeanne d'Arc qui venait de libérer Orléans. Il la rencontrèrent à Beaugency. La fusion se fit malgré l'interdit royal et les Anglais furent vaincus à Patay.

Les successeurs de Jean V (François 1er, Pierre II et Arthur III) régnèrent peu longtemps chacun (de 1442 à 1458 à eux trois).

François II accède au trône ducal en 1458. Louis XI devient roi de France en 1461.

A Rezé, Marie de Saint-Gilles, fille de Guillaume, épouse Jean de Trévécarr en 1459. En 1447, il y eut une union entre Jeanne de St Gilles et Yvon Hay. Le contrat de mariage, conservé, stipule que la maison noble de la Houssais fut constituée en douaire. L'épousée était-elle une soeur aînée de Marie ?

A partir de 1459, Jean de Trévécarr devient donc vicomte de Rezé. On va le rencontrer à plusieurs reprises.

Le duc possède en Louis XI un rude adversaire au portrait bien connu. Pour contrer les ambitions royales, Bretagne et Bourgogne s'allient. François II et Charles le Téméraire vont devoir faire face tantôt à la guerre tantôt à l'intrigue ou, le plus souvent, aux deux en même temps.

On voit ainsi François II ordonner à Guillaume Le

Roux, fils d'Eonnet Le Roux, seigneur de Fromenteau, et à son gendre René de la Bouscherie, ainsi qu'au seigneur de la Haye (Fouassière) de prendre la tête des troupes duciales pour contrer l'armée française stationnée à Clisson.

Le sud de la Loire est à nouveau envahi par des bandes de soudards au service du duc ou du roi et le pays est saigné à blanc. Des années durant, une guerre larvée va s'étendre à la région.

Un témoin indique qu'à Bouguenais et au Pellerin, la population s'est sauvée "*tellement que nulz desdits paroessiens ne ozent et nozeront plus y demourer ne faire residence de paour d'estre tuez ou prins a prisonniers tellement que en ladite paroesse du Pellerin y a demy an et plus que on y chante messe*".

En 1460, les habitants de Saint-Sébastien, Vertou et Rezé ne peuvent plus faire face aux impositions du fait du pillage systématique opéré par ces bandes.

Voici, en résumé, ce que l'on peut dire des seigneurs de Rezé. Quant aux seigneuries, aux traces que laisse le monde médiéval dans le sol rezéen, cela mérite une autre étude.

Michel KERVAREC

Histoire des Municipalités de Rezé

V DE L'AUTORITARISME À L'ORDRE MORAL

* Rectificatif : deux erreurs se sont glissées dans le texte du précédent bulletin (n° 15). En légende de la 1ère illustration il faut lire "carte d'électeur" et non "bulletin de vote". Dans le texte de l'introduction : An VIII et non An VII.

À la libération du régime du Second Empire coïncide une renaissance du mouvement ouvrier. En 1864, la grève cesse d'être un délit et Napoléon III peut écrire à son ministre Rouher : "Il s'agit d'affermir le sol que quinze années de calme et de prospérité (avaient) consolidé en assurant aux citoyens des garanties nouvelles". En fait le pouvoir tente de réagir avec l'espoir d'ouvrir la voie à une "démocratie autoritaire et sociale".

Le 24 juillet 1867 alors que l'Empire accueille l'exposition universelle, une nouvelle loi municipale renforce le pouvoir des notables locaux, relais indispensables du régime, en prolongeant le mandat des conseillers municipaux porté à sept ans.

L'Empire semblait avoir retrouvé un second souffle concluant sa mutation par un plébiscite ratifiant les modifications institutionnelles en avril 1870. Quatre mois plus tard il s'effondrait. Vaincu à Sedan le 2 septembre le régime était balayé deux jours plus tard. Mais la nouvelle République proclamée mettra cinq années pour se doter d'institutions durables.

En ce qui concerne l'organisation municipale et départementale, deux lois furent votées. La première, sur les conseils municipaux, date de l'époque de la commune (14 avril 1871). Elle avait un caractère provisoire : les conseils municipaux étaient élus pour 3 ans par tous les électeurs masculins de plus de 21 ans, mais seuls ceux de 25 ans et plus étaient éligibles. Homme fort du nouveau régime, Thiers se réserva le droit de nommer les maires et les adjoints dans toutes les communes de plus de 20 000 habitants. Rezé choisira donc pour la première fois depuis la Révolution son maire.

La loi sur l'organisation départementale

prévoyant le renouvellement des conseils généraux date du 10 août 1871. En dépit de l'existence des conseils municipaux et des conseils généraux, le pouvoir central s'efforçait de limiter au minimum la décentralisation et au contraire à renforcer son autorité, voire son autoritarisme. Thiers chaussait les pantoufles du Second Empire.

Elu Président de la République en mai 1873, le monarchiste Mac-Mahon s'appliqua à modifier l'état d'esprit des français en inaugurant une politique "d'ordre moral", vaste campagne idéologique appuyée par l'église catholique.

PREFECTURE
" "
LA CHARENTE.
— — —
CABINET
DU PRÉFET.

ADLA

Angoulême, le 8 ^{juin} 1867

Monsieur le chef d'arrondissement

J'ai eu le bonheur de vous lire en
les renseignements que vous m'avez envoyés
sur le. Requête en vue de l'indemnité
Contributions Directes dans mon
Département proposée pour rembourser
les sanctions de l'Etat à Paris
M. Aguesse est un homme très
honorable qui était justement
considéré à Angoulême à raison
de son caractère conciliant et de
la rectitude de son jugement.

Quant à ses opinions politiques
il est sincèrement attaché au gouvernement
qui peut compter sur son adhésion
dévouée.

Aguesse, Monsieur le chef d'arrondissement
Monsieur le Préfet de la Charente

Monsieur le Préfet de la Charente

Lettre de renseignements du Préfet de la Charente sur H. Aguesse (1864)

(1) voir "Edouard de Monti de Rezé, l'inébranlable certitude" de G. Larignon et H. Proust.

Une loi du 20 janvier 1874 suspend la loi municipale de 1871 restaurant ainsi les lois de l'Empire. Tous les maires sont de nouveau choisis par le pouvoir. Les conservateurs restent maîtres du pays même si l'attitude du comte de Chambord compromettrait une restauration monarchique (1)

La République qui existait de fait attendait une existence légale c'est-à-dire une constitution.

C'est une période provisoire dont on ne sait trop à l'époque comment et quand le pays en sortira.

MAI 1864 - SEPTEMBRE 1870

AGUESSE Hippolyte (1799 - 1875)

Le nouveau maire de Rezé qui succède à Chenantais le 16 mai 1864 est un fonctionnaire en retraite. Originaire de Nantes où il était né le 22 mars 1799, Hippolyte Aguesse remplissait à Angoulême les fonctions de directeur des contributions directes avant de se retirer au bourg de Rezé. Une lettre du préfet de la Charente à son homologue nantais du 8 février 1864 nous renseigne sur le nouveau venu : "... *Monsieur Aguesse est un homme très honorable qui était justement considéré à Angoulême à raison de son caractère conciliant et de la rectitude de son jugement.. Quant à ses opinions politiques il est sincèrement attaché au gouvernement qui peut compter sur son absolu dévouement...*"

Lors des élections municipales des 22 et 29 juillet 1865 l'équipe municipale de l'ancien maire est reconduite. Rejoignant Suser entré au conseil cinq ans plus tôt la place des industriels se renforce avec l'arrivée du parfumeur nantais Emile Sarradin. Un ouvrier est élu au conseil municipal : le chaudronnier roussipontain Arsène Fouin. Avec ses adjoints Sorin et Boju, Aguesse sera reconduit dans sa fonction de maire par décret impérial le 26 août suivant.

Au chapitre des décisions prises par cette municipalité on notera : en 1868 le vote d'un emprunt pour construire une école répondant ainsi au souci de l'Empire d'étendre l'enseignement catholique. Le vote d'une subvention de 10 000 F pour un projet de ligne ferrée partant de St Sébastien pour Pornic alors que la ligne Nantes Bordeaux vient de s'ouvrir (1866) et représente une catastrophe pour l'économie rezéenne, le commerce roussipontain de céréales étant détourné.

Ce dernier phénomène sera d'ailleurs la raison essentielle du nouvel échec du projet séparatiste de Pont-Rousseau. La menace la plus à craindre vient plutôt de la Ville de Nantes. En 1865 on voit Aguesse demander à son conseil municipal de cesser les querelles internes " à cause des menaces de la

puissante voisine qui veut s'approprier une partie de notre commune". En effet, le conseil d'arrondissement de Nantes demande officiellement l'annexion de Doulon, Chantenay et Pon-Rousseau à la ville "dans un but d'équitable répartition des charges". En 1869 le projet sécessionniste reprendra pourtant la bataille se faisant autour de l'implantation de la gare.

Afin de répondre aux besoins croissants des industriels, différents projets municipaux voient le jour : ainsi celui de transformer le Seil en canal, rejeté par les Ponts et Chaussées, celui d'endiguement de la Loire pour désensabler le fleuve. Enfin le conseiller municipal Suser demande un pont sur la Sèvre, débouché évident pour son usine de la Morinière. La tannerie n'échappe pas aux conflits sociaux de l'époque comme ceux de la construction navale. En 1865 les travailleurs de Suser dont les épouses elles-mêmes salariées de l'entreprise sont menacées de licenciement se mettent en grève. Celle-ci avortera, deux cents ouvriers célibataires préférant démissionner et quitter Nantes. La tannerie Suser tourne pourtant à plein rendement, tirant un intérêt substantiel des aventures guerrières du régime.

Après le rapatriement de ses troupes du Mexique en 1867 la France se prépare à affronter l'armée prussienne alors que se développe un climat d'hostilité à la guerre. Ainsi dans une pétition qui circule à Rezé on peut lire : "au lieu de nous heurter sur les champs de bataille, songeons à échanger nos idées et les produits de nos industries" (2)

Parmi les signataires, nombre de commerçants et industriels : Gendron le marchand de vin, Walthéry le chapelier, Prévost le boulanger. Sarradin, élu à Rezé signe à Nantes ainsi que Leloup l'ancien maire.

En août 1870 les hostilités seront pourtant déclenchées. Les 6 et 17 août c'est dans ce climat que se déroulent les élections municipales. Le maire est parmi les élus du 1er tour mais entrent au conseil quelques notables républicains : l'ancien instituteur Julien Albert, le capitaine au long cours Félix Chauvelon, le teinturier Antoine Rabreau.

17 conseillers municipaux émettent des réserves sur la teneur du serment prêté au régime moribond.

Déjà les rezéens lors des élections législatives de mai 1869 avaient manifesté des réserves vis-à-vis de l'Empire : le candidat officiel, Thoinet de la Turmelière élu grâce aux votes des campagnes n'avait obtenu qu'une courte majorité dans la commune. Dans une lettre au préfet (11 juin 1869) le député au corps législatif s'en plaint d'ailleurs tout en remerciant le maire pour lequel il souhaite la "tardive récompense de ses services" (3)

(2) M. Kervarec dans " Rezé au 19ème siècle"

(3) Cette lettre est en partie rendue illisible à dessein étant censurée "aux ciseaux".

Le 4 septembre 1870 les députés de Paris (à l'exclusion de Thiers) proclament la République deux jours après la capitulation de Napoléon III à Sedan. Un gouvernement de Défense Nationale est mis en place. A Rezé la municipalité Aguesse est suspendue.

SEPTEMBRE - OCTOBRE 1870
COMMISSION ADMINISTRATIVE MUNICIPALE

Si le 25 août 1870 une majorité de conseillers municipaux prenaient leur distance par rapport au régime moribond en émettant des réserves sur la prestation de serment, on l'a vu, le maire Aguesse, lui, prétendant "ne pas faire de politique" avait jusqu'ici fait celle du pouvoir. Naturellement les hommes du 4 septembre l'écartèrent lorsqu'ils mirent en place une commission provisoire. Celle-ci est constituée de l'ancien magistrat Benoît Chupiet, de l'ancien instituteur Julien Albert, de l'arpenteur André Artaud, du teinturier Antoine Rabreau et du capitaine au long cours Félix Chauvelon,, les quatres derniers étant membres républicains de la municipalité suspendue. Rabreau sera très vite remplacé

Le 4 octobre, Albert, Aubron, Artaud et Chauvelon envoient leur démission au préfet, demandant la réintégration du conseil municipal élu dont 17 de ses membres (sur 23) ont refusé de prêter serment à "l'homme ignoble qui a lâchement trahi la France". Ils demandent la désignation comme "président ou maire provisoire de l'honorable M. Chupiet ancien magistrat" et alors président de la commission administrative provisoire.

Trois jours plus tard, Chupiet a la même démarche que ses collègues demandant à son tour à être relevé de la fonction qu'il occupe. Pourtant le 5 octobre une lettre signée "le maire Chupiet" était adressée au préfet ! En fait c'est le 11 octobre qu'un arrêté préfectoral désigne Chupiet maire de Rezé. C'est alors que "le maire suspendu" Aguesse jusqu'alors considéré comme un inconditionnel de l'Empereur se déclara "prêt à rendre tous les services en son pouvoir".

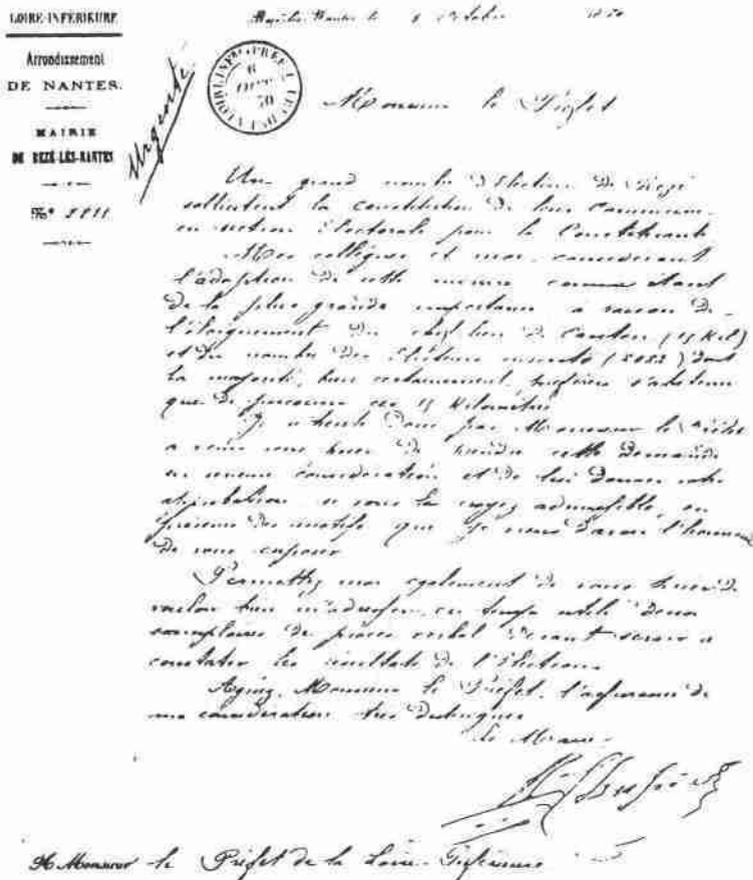
Chupiet se retire donc et le 17 octobre, Hippolyte Aguesse redevient maire de Rezé.

OCTOBRE 1870 - OCTOBRE 1875
AGUESSE HIPPOLYTE

L'un des premiers actes du maire Aguesse sera d'écrire au préfet Guépin pour demander des armes : "mes administrés... comme moi (sommés) décidés à résister à l'ennemi autant que nous le permettrons nos moyens de défense". Et de se plaindre contre les ouvriers "planqués dans les usines et (n'ayant) d'autre but que d'éviter l'appel".

Ce n'est pas avec enthousiasme que les rezéens accueillent ce maire rallié à la République. L'un d'entre eux adresse dès le 19 octobre une lettre au préfet stigmatisant "les 6 ou 7 conseillers municipaux (maire en tête) badinguistes (4) ayant prêté serment le 28 août à Napoléon III ... Un maire qui jadis a déployé tant de zèle pour procurer au héros de Sedan des députés comme il lui en fallait... Ce bon maire de l'Empire veut bien reprendre des fonctions municipales ; nul doute que c'est en considération des services rendus par lui à l'Empire qu'il revient (...) le dos flexible (...) prêt en tout temps malgré ses 69 ans à faire les plus belles révérences à la jeune République...".

Le conseil municipal, à la demande de Aguesse sera réinstallé le 4 décembre. Le maire déclare alors avoir accepté ses fonctions malgré "une certaine hésitation au point de vue des voeux émis dans un grand nombre de communes et même dans celle-ci relativement à la nomination des maires par les conseils municipaux". Aussi demande-t-il l'assentiment de ses collègues qui par un vote de



Lettre signée : le maire, Chupiet (1870)

pour des raisons inconnues par le beau-frère d'Albert, l'instituteur Aubron.

(4) Partisans de "Badinguet" nom donné à Napoléon III par ses opposants.

15 conseillers sur 18 votants lui expriment leur confiance. Peu après, Boju et Sorin ses anciens adjoints seront rappelés dans leurs fonctions.

Seule décision significative de la municipalité réinstallée, le refus unanime de confier l'éducation des enfants rezéens à un "frère" en remplacement de l'instituteur Rousseau, décédé.

Les élections municipales eurent lieu le 30 avril et le 7 mai 1871. Signe du peu de popularité du maire, sur 2 091 électeurs, Aguesse n'obtient au 1er tour que 245 voix et ne sera élu au 2ème tour qu'avant dernier de la liste avec 286 voix.

LA 2ÈME MUNICIPALITÉ AGUESSE ne comprend que 5

nouveaux : le chapelier Walthery, le constructeur Tillé, les propriétaires Eugène Briand et Léon Ertault, le laboureur Jean Nèrière-Binet.

Le 14 mai, pour la 1ère fois les conseillers municipaux purent en vertu de la nouvelle loi municipale élire leur maire. Par 13 voix contre 7 à Lucien Briand (armateur de la Haute Ile) Aguesse était reconduit dans sa fonction de maire. Sorin et Boju restaient adjoints.

A Nantes c'est le républicain modéré et catholique Waldeck Rousseau qui devient maire. La municipalité rezéenne est de même couleur mais peu portée aux proclamations.

A Paris, la Commune vient d'être écrasée. La chasse au communards s'organise, une loi en ce sens est votée par l'Assemblée conservatrice élue en février. Le maire l'a fait afficher à l'église St Pierre. Deux ouvriers tanneurs seront soupçonnés à Rezé. Confrontés aux contraintes financières imposées par la rançon aux prussiens, la municipalité organise des collectes. Enfin c'est sous cette municipalité que le projet séparatiste de Pont Rousseau est définitivement enterré, Aguesse soulignant dans un courrier au préfet qu'il serait sorti de l'érection en commune de cette section du territoire "un conseil municipal dont l'hostilité et l'opposition à l'administration serait de nature à lui occasionner de grandes difficultés".

Les nantais ne renoncent pas, eux, à leurs ambitions : un boulevard de ceinture est projeté.

Le 22 novembre 1874 la municipalité est renouvelée par les élections municipales. Aguesse est élu cette fois au 1er tour mais... toujours avant dernier de la liste. Parmi les mieux élus, un nouveau venu, Eugène Orioux, l'ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, concepteur du projet de boulevard de ceinture. Ce dernier sera l'auteur d'une "histoire et

Commune de Rezé. N°2
ELECTIONS MUNICIPALES
du 29 novembre 1874.

MM	
1	AGUESSE, Hippolyte, conseiller sortant
2	ALBERT, Julien, id.
3	ARTAUD, André, id.
4	BASTET, Louis, propriétaire à la Motte
5	BOJU, Jean-Baptiste, conseiller sortant
6	BRIAND, Eugène, id.
7	CHAUVELON, Félix, id.
8	COLLET, Pierre, id.
9	GLOVET, Pierre-Eloi, id.
10	GRMIER, Pierre, id.
11	HÉBET, Gabriel, propriétaire à Trémouilly
12	ERTAUT, Léon, conseiller sortant
13	VALLEU, Pierre, id.
14	HAMON, Jean-Baptiste
15	GARRAUD, Louis, conseiller sortant
16	LANGELOU, M., id.
17	SERRIÈRE-BINET, id.
18	ORIEUX, agent-voyeur en chef, propriétaire à la Haute Ile
19	HABREAU, Antoine, conseiller sortant
20	SORIN, M., id.
21	TILLÉ, Michel, id.
22	VALTON, Agnesse-Jean, à l'Anfer
23	WALTHERY, Eugène, père, conseiller sortant

(Imp. de M. S. G. Mathis, place du Château)

Bulletin de vote pour l'élection municipale de 1874

géographie de la Loire Inférieure". Conséquence de la loi du 20 janvier 1874, le conseil municipal n'a plus la faculté d'élire son maire et ses adjoints. Commentant le départ de Suser du conseil le maire écrira : "ses rares apparitions à nos séances nous avaient mis à même (de) l'apprécier mais (ses) fréquentes absences nous avaient appris à nous passer de son concours. (Suser) est remplacé et nous nous en félicitons par son alter ego qui sera sûrement tout disposé à s'inspirer au besoin de ses pensées et de ses conseils". Orioux faisait en effet partie de la même loge maçonnique "Paix et Union".

Accompagnent Suser dans son départ, F. Huard et F. Lancelot marquant ainsi les divergences existant avec le maire dans l'ancienne municipalité.

Cette dernière municipalité Aguesse mènera à bien certains projets que la guerre avait interrompus, telle l'extension de l'éclairage au gaz de Pont Rousseau. Enfin c'est elle qui décide de fixer la gare à son emplacement actuel autrefois appelé "le moulin du chêne". Le remblai de la voie ferrée barrera l'écoulement des eaux dans le Seil contribuant à l'envasement définitif de cette boire.

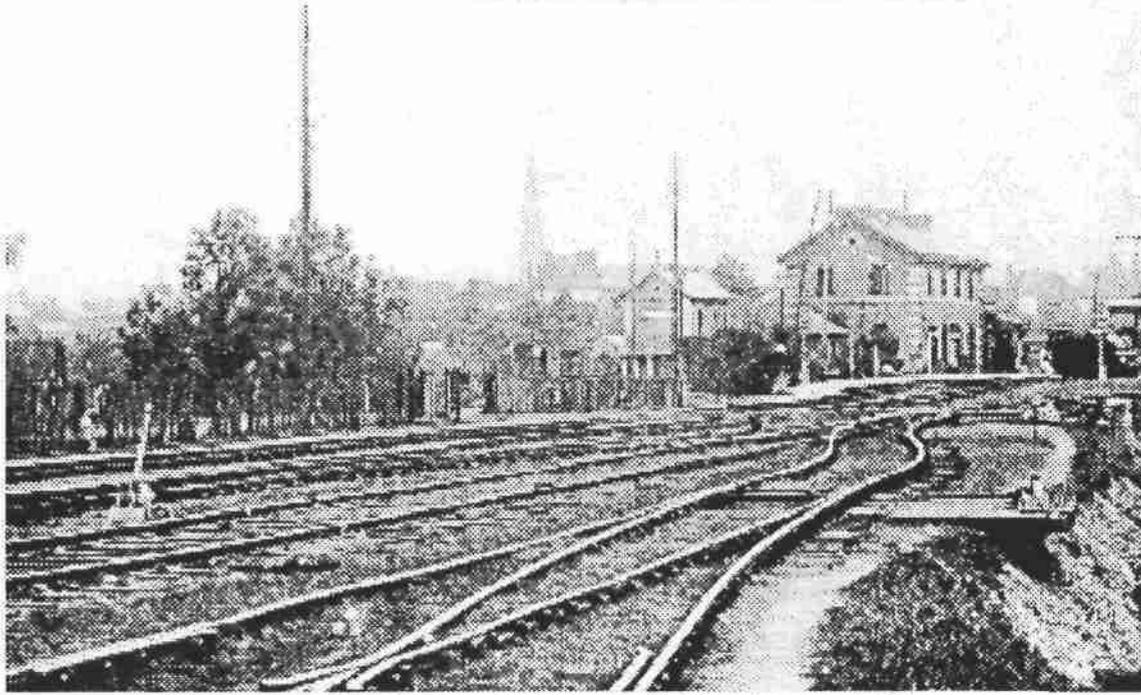
Le 7 septembre 1875 le 1er train d'essai Rezé-Pornic quitte Pont Rousseau. Le pont sur la Loire sera construit l'année suivante.

C'est alors que décède à l'âge de 76 ans, le 6 octobre suivant en son domicile rezéen du bourg le maire Hippolyte Aguesse.

OCTOBRE 1875 - AOÛT 1876 CHAUVELON FÉLIX (1825 - 1888)

Le nouveau maire désigné par arrêté préfectoral le 22 octobre 1875 est rezéen. Né le 22 février 1825 à la Haute Ile il a derrière lui une carrière de capitaine au long cours. Elu pour la première fois au conseil municipal en 1870, membre de la commission municipale désignée par le préfet après le 4 septembre, il avait démissionné du conseil en février suivant pour y revenir 3 mois plus tard.

En fait ce personnage estimé des rezéens ne se sent pas de vocation municipale. Trois mois à peine après sa nomination au fauteuil de premier magistrat on trouve en effet sa première lettre de démission pour des "besoins de famille". Le secrétaire de mairie dans une lettre au préfet déclare que le maire est "malade alité par suite d'une forte dysenterie" (sic) ; et en note d'ajouter : " M. le préfet, M. Chauvelon est très aimé et bien estimé dans la commune. Joignez je vous prie vos efforts aux nôtres afin de le décider à nous rester".



La gare de Pont-Rousseau réalisée sous la municipalité Aguesse (1875).

Cette démission ne sera différée que de quelques mois puisque dès le mois d'août le maire réaffirme sa volonté de départ. Sa démission sera effective le 28 août 1876, la lettre indiquant qu'elle est "motivée par divers cas". Une explication avec le préfet ne dissuadera pas Chauvelon.

Sa courte municipalité sera marquée par un violent anticléricalisme réaction à la période "d'ordre moral" dans laquelle avait été plongé le pays. A un point tel que le maire avait dû faire appel aux gendarmes pour assurer la sécurité des fidèles à la sortie de la messe de Noël 1875.

On note sous son mandat des décisions en matière scolaire : ainsi une école des filles au bourg et la construction d'un bâtiment à côté pour les garçons. L'hébergement des enfants des îles est enfin résolu par la création d'un nouveau et vaste dortoir.

Une particularité de cette municipalité : on y trouve 16 îlais contre 6 roussipontains. Les constructeurs de navire et capitaines au long cours font le nombre.

Outre Aguesse, Galicier et Eugène Briand décédés depuis l'élection municipale de 1874 on compte deux démissionnaires : Clouet et Tillé.

Chauvelon démissionnant de sa fonction de maire, la nouvelle loi municipale de 1876 impose pour lui élire un successeur de compléter le conseil municipal par une élection municipale partielle.

Chauvelon siègera au conseil municipal jusqu'en 1884. Il décède à la Haute Ile, le 8 juin 1888.

Yann VINCE

SOURCES DOCUMENTS :

- Archives départementales de Loire-Atlantique.
- Archives municipales de Rezé.

POEME

Rezé bastion de Nantes

Compulsant le cadastre et de nombreux grimoires,
Compilant les courriers et textes anciens,
S'inspirant de l'histoire et scrutant les terrains,
De Rezé médiéval suivant les trajectoires,

Par la toponymie, aux sens aléatoires,
C'est Michel Kervarec, éminent historien,
Qui, des noms décriptés et faisceaux de liens,
Redonne à ces lieux-dits leurs rigueurs notoires.

Il nous explique tout, rien n'est plus sybillin,
Les noms collent aux plans, ruines, parchemins,
Aux châteaux et aux forts, tours de guet vigilantes.

Entre la Sèvre et Loire, interdisant Dirmil,
Le passage obligé pour aller prendre Nantes,
Rezé, bien défendu, était réel péril.

Louis Blot

De Rezé à St-Philbert ... et à Savenay

A L'ASSAUT DE LA VENDÉE INSURGÉE

Il y a 200 ans, l'insurrection "vendéenne", née en mars 1793 atteignait son point culminant. Tous les hommes disponibles regroupés dans la Grande Armée Catholique et Royale ou l'armée de Charette venaient mettre le siège devant Nantes. Las, la population nantaise, les fédérés de divers départements et la garnison défendirent la ville avec vaillance et les insurgés durent rebrousser chemin en emportant les corps de leur chef suprême, Cathelineau, blessé à mort (28 juin 1793).

A la suite de cette opération, un grand camp militaire républicain fut installé à Rezé depuis la Sèvre jusqu'à la route de la Rochelle. L'état-major siège au manoir des Naudières d'où le nom du camp. Plus en avant, un second camp fut installé aux Sorinières dans la fourche faite par les routes de la Rochelle et des Sables d'Olonne à leur rencontre.

Mais si les villes de Nantes, Luçon, les Sables d'Olonne résistent d'autres tombent et la campagne entre les côtes du Layon et les confins du pays de Retz, entre la Loire et le sud du bocage vendéen est entièrement contrôlée par les "Vendéens".

On a beaucoup écrit sur ces troubles mais on a rarement laissé parler les belligérants. Du côté "blanc" on possède de nombreux témoignages. Pour ce qui concerne plus précisément Rezé et ses environs le plus intéressant est celui de Lucas de la Championnière, seigneur de Brains. Du côté "bleu", le général Kléber nous a laissé de riches mémoires. Il était un des principaux officiers de l'Armée de Mayence, troupe d'élite de la République.

Le 2 septembre 1793, les républicains décident à Saumur d'un plan visant à réduire l'insurrection à partir de Nantes, les Sables et Saumur. L'armée de Mayence qui

arrive des frontières est dirigée vers Nantes. Alors qu'elle campe à St-Mars du Désert, le 5 septembre, les insurgés attaquent les camps de Rezé et des Sorinières. Ils sont repoussés. Le 6, l'Armée de Mayence s'installe dans la prairie de Mauves échangeant quelques tirs avec les "rebelle" qui tiennent St-Sébastien. Le 8, elle est dirigée vers Rezé, mais laissons parler Kléber :

8 septembre. Départ de Nantes. Arrivée au camp des Naudières.

Le soir du 7 septembre, Canclaux me remit l'ordre de sortir de Nantes, le lendemain, avec mon avant-garde, pour aller occuper le camp des Naudières, que le corps de Beysser devait abandonner à mon arrivée, pour se rendre à Paimbœuf, conformément au plan ci-dessus.

La colonne de Beysser n'ayant pas encore évacué le camp lorsque ma troupe parut, je la mis en bataille à environ trois cents pas en avant, de manière qu'elle formât une première ligne.

Canclaux conçut alors l'idée de profiter du moment de la réunion de ces deux corps d'armée, destinés à fournir la même carrière, pour faire fraterniser les braves soldats qui les composaient, en leur faisant vider ensemble quelques barriques de vin à la prospérité de la

République. Les armes furent donc mises en faisceaux et je fis faire à la colonne que je commandais face en arrière. Un coup de canon devait être le signal de leurs embrassements, mais, dès que ces braves se virent face à face, sans attendre le canon, ne consultant que l'impatience de se réunir, chacun, par un élan spontané, se précipite au-devant de son frère, et déjà le tient serré dans ses bras... Le silence le plus profond règne dans le camp, mais tout à coup le silence est rompu, et l'air retentit des cris de : Vive la République! en même temps qu'il est obscurci par des milliers de chapeaux jetés jusqu'aux nues. Les généraux, émus d'une scène si touchante, en conçurent les



augures les plus favorables, et jurèrent d'employer tous les moyens qui étaient en eux pour couronner de succès des dispositions aussi prononcées.

Le corps de Beysser partit deux heures après; je fis entrer mes troupes au camp, où elles séjournèrent jusqu'au 10 septembre.

9 septembre. Séjour au camp des Naudières.

Le lendemain matin, les généraux Canclaux, Dubayet et Grouchy revinrent au camp; et, comme Dubayet devait venir l'occuper le jour suivant avec le corps d'armée, il en fit la reconnaissance. Cette opération faite, il nous proposa d'aller visiter le camp des Sorinières. Aussitôt Grouchy envoya prévenir Blossé, de sorte que sa troupe fut sous les armes lors de notre arrivée; elle était belle et parfaitement tenue. Je dis alors à ces braves soldats combien la garnison de Mayence se félicitait de pouvoir parcourir avec eux le chemin que déjà ils nous avaient ouvert à la victoire; qu'ayant tous le même but, celui de la destruction des ennemis de la République, j'espérais qu'aucun génie malveillant ne réussirait à établir de dissension entre des frères d'armes faits pour s'aimer et s'estimer. Le général Canclaux fit ensuite reconnaître le chef de bataillon Blossé, en qualité d'adjutant général chef de brigade, dont il venait de recevoir la commission. Les grenadiers en manifestèrent la plus grande joie.

Rentré au camp des Naudières, je donnai l'ordre de marche pour le lendemain, d'après celui que je venais de recevoir. Il portait que le 10, après la soupe, l'avant-garde se mettrait en mouvement et prendrait position à Saint-Léger, pour, le lendemain, 11, seconder le général Beysser dans son attaque de Port-Saint-Père, village situé sur la rivière du Tenu, où les Rebelles avaient pris poste.

10 septembre. Départ du camp des Naudières.— Marche sur Saint-Léger. Attaque de Port-Saint-Père.

Il était onze heures du matin, lorsque je vis paraître la tête de la colonne qui devait me relever. Je me mis aussitôt en marche avec la mienné. Merlin, dont l'esprit bouillant ne cherchait que les dangers, voulut être des nôtres, Canclaux et Grouchy voulurent aussi m'accompagner jusqu'à Saint-Léger, à quatre lieues de Nantes. La marche se fit dans le meilleur ordre, et fut surtout bien éclairée; car le pays que nous avions à parcourir est, comme le reste de la ci-devant Bretagne, tellement coupé de haies, de ravins, de bois et de ruisseaux, qu'il est impossible de voir devant soi, à une portée de pistolet. Cependant, nous arrivions à une demi-lieue de

Saint-Léger, lorsque nous entendîmes tirer quelques coups de pistolet. C'étaient nos éclaireurs qui, en deçà de ce village, avaient vu les vedettes ennemies. On vint nous en rendre compte; Marigny reçut aussitôt l'ordre de charger cette grand'garde avec sa première compagnie de chasseurs à cheval, et je le suivis avec la deuxième pour le soutenir et pour reconnaître, en même temps, le terrain que je devais faire occuper à la brigade, soit que l'ennemi eût évacué Saint-Léger, soit qu'il fallût l'en chasser; mais le poste ennemi, fort seulement de quarante méchants cavaliers, prit la fuite. Marigny le poursuit l'épée dans les reins, jusqu'à la rivière du Tenu, qui partage le village de Port-Saint-Père en deux parties. Les plus lestes des Rebelles se jettent dans le bac, d'autres passent la rivière à la nage, la plus grande partie est taillée en pièces.

Cela fait, je fais mettre en bataille la cavalerie de Marigny, sur la route, et j'envoie une ordonnance pour faire avancer l'avant-garde légère, avec un obusier; car nous aperçûmes, sur la rive opposée, plusieurs bouches à feu, et l'ennemi en bataille, faisant mine de vouloir résister.

Cependant l'avant-garde légère n'arrivant pas assez tôt au gré de mon impatience, je me portai promptement à sa rencontre, pour lui faire accélérer le pas, je la trouvai vers le village de Saint-Léger, et, Canclaux étant à sa tête, je lui rendis compte de ce qui venait de se passer. Il s'avança avec moi, mais, pendant ce temps, deux cents Brigands environ s'étaient glissés dans des retranchements qu'ils avaient faits, depuis longtemps, au-delà de la rivière coulant parallèlement à la route, de sorte qu'aussitôt que nous débouchâmes de Saint-Léger avec l'infanterie légère, ils firent sur nous un feu de file auquel nous ne nous attendions pas, et qui nous blessa quelques hommes. Mais ce retranchement était tellement dominé par la hauteur que nous occupions que, découvrant l'ennemi jusqu'à mi-corps, il ne fut pas difficile de l'en déloger par un feu un peu nourri de notre mousqueterie. Alors, l'ennemi tira quelques coups de canon auquel on répondit à l'instant. Sur ces entrefaites, Merlin arrive au grand galop à la tête de l'artillerie volante. Un obusier et une pièce de huit sont mis en batterie; Merlin pointe lui-même plusieurs coups, et le feu prend bientôt à quelques meules de paille qui embrasent les maisons des environs. Une partie des ennemis prend la fuite, mais les plus braves s'obstinent à se défendre. C'est à ce moment que l'intrépide Targe, chef de bataillon de la Légion des Francs, vint me demander la permission de se jeter à la nage avec quelques-uns des siens, pour chercher les bacs qui étaient sur la rive opposée, afin de faire passer la rivière à son bataillon. Canclaux

étant présent, je pris ses ordres. Il y consentit. Targe et quelques chasseurs de sa légion mettent aussitôt habit bas, se jettent à l'eau, passent à l'autre bord, et malgré le feu de la mousqueterie, ramènent les deux bacs sur notre rive. On s'embarque; l'ennemi consterné n'ose nous attendre, et nous abandonne le poste avec sept pièces de canon et quantité de drapeaux, où les marques de la royauté étaient réunies à tout ce que la superstition a de plus ridicule.

Le chef de brigade Marigny, ayant également passé la rivière avec sa cavalerie, se met à l'instant aux trousse des fuyards. Il en fait tailler un grand nombre en pièces; mais bientôt la nuit l'oblige de se retirer. Enfin, le reste de ma brigade, qui n'avait pu participer à ce succès, arriva; je l'établis sur la grande route même où elle bivouaqua, appuyant sa droite à Port-Saint-Père, sa gauche à Saint-Léger, la rivière couvrant son front.

Les deux bataillons des Francs et des chasseurs de Kastel prirent poste, ainsi que la cavalerie, au-delà de la rivière, et firent bonne garde. Je fis aussitôt construire un pont de fascines, pour établir la communication entre les deux rives.

Canclaux et Grouchy s'en retournèrent à Nantes, après m'avoir félicité sur mon succès et sur l'excellente troupe que j'avais à mes ordres.

C'est ainsi que ne comptant nous établir qu'à Saint-Léger, pour être le lendemain spectateurs bénévoles de la prise de Port-Saint-Père par la colonne de Beysser, nous emportâmes le poste inopinément et en moins d'une heure. Je crus devoir prier le général Canclaux d'instruire Beysser que, si je lui avais enlevé ce petit fleuron de gloire qui l'attendait à Port-Saint-Père, ce n'avait été qu'une affaire de circonstance. Car, prévenu, comme je l'étais, de l'extrême jalousie et de l'intrigue qui régnait sans cesse entre les généraux de la Vendée, j'aurais été fâché de m'aliéner l'esprit de l'un d'entre eux, dès le premier pas que je faisais dans cette malheureuse guerre. Canclaux me promit de lui écrire le soir même, puisque également il avait à lui envoyer l'ordre de marcher droit sur Machecoul, au lieu de venir sur Port-Saint-Père, comme on était convenu.

J'eus dans cette affaire à peu près quinze ou seize hommes de blessés, parmi lesquels se trouva un officier de chasseurs à cheval de la Légion des Francs.

Lucas de la Championnière qui, aux côtés de Ripault de la Cathelinière, seigneur de Frossay, commandait le poste "blanc" de Port-Saint-Père, écrit :

« Nous n'avons pas de grands moyens de défense: fort nombreux, mais mal armés, dix-sept gargousses faisaient

toute notre ressource. Une pièce de dix-huit au-devant du passage et deux pièces de douze dans le jardin de la cure, telle était la disposition de notre artillerie. Un fossé creusé dans le marais, le long de la rivière, était la seule fortification que nous eussions pu imaginer; tous nos efforts pour soutenir un siège eussent été inutiles; cependant nous attendîmes l'ennemi, bien disposés à une vigoureuse résistance. »

« Sur les quatre heures, un détachement se présenta. Les premiers obus qui furent lancés mirent le feu à la cure; nos canonniers, dès lors, ne purent rester à leurs pièces; le désordre et l'épouvante se mirent parmi nos combattants, qui n'avaient jamais vu de machines semblables; on abandonna le Port-Saint-Père sans en donner avis aux détachements déjà sortis, et plusieurs de ceux-ci étant accourus au bruit du canon pour défendre le camp, tombèrent entre les mains de l'ennemi.

La colonne de Kléber s'installe donc à Port-Saint-Père, le Général écrit :

11 septembre. Séjour à Port-Saint-Père.

La troupe séjourna le jour suivant à Port-Saint-Père, afin que la colonne de Beysser eût le temps de se mettre en mesure avec la mienne, pour les opérations ultérieures. Ce temps fut employé à faire enlever toutes les denrées et tous les bestiaux à plus de cinq lieues à la ronde. On trouva quelques lettres dans la maison qu'occupait La Cathelinière. D'après l'une d'elles, non encore achevée, il semblait que ce chef savait qu'il devait être attaqué, mais que plein de confiance dans son poste et le courage de ses gens, il était dans la plus grande sécurité sur le résultat de cette entreprise.

J'établis mon quartier général dans une vieille ferme où nous trouvâmes quelques femmes. On les interrogea sur la force de ce rassemblement et, d'après les différentes données qu'elles nous fournirent, nous l'estimâmes à huit mille hommes. Elles nous apprirent aussi que La Cathelinière fut gravement blessé d'un éclat d'obus.

Le représentant du peuple Turreau vint nous joindre le lendemain, et demeura avec nous jusqu'à notre départ; il alla ensuite rejoindre la colonne Beysser à Machecoul.

12 septembre. Départ de Port-Saint-Père. Arrivée à Saint-Philbert.

Il tardait aux soldats, auxquels ce succès avait inspiré une grande confiance, de voler à une nouvelle victoire, lorsque le même jour, au soir, je reçus l'ordre de m'emparer de Saint-Philbert, petite ville à quatre

lieues de Port-Saint-Père, située au bord du lac de Grand-Lieu. Je me mis en marche de bonne heure, après avoir remis le commandement du poste que j'allais quitter au chef de bataillon La Ronde, qui devait le garder avec huit cents hommes d'infanterie de la colonne de Beysser, et qui arrivèrent à la pointe du jour.

Ma colonne devait, après avoir passé le Tenu à Port-Saint-Père, se jeter à gauche, remonter cette rivière et la repasser à Saint-Mars-de-Coutais. On m'avait assurée que je trouverais là un bac et quantité de bateaux, et je le crus trop légèrement. Je payai cette faute par infiniment d'ennuis, car, si j'en avais fait faire la reconnaissance par un officier du génie, ainsi que je le devais, j'aurais eu tout le temps de faire construire un pont de fascines afin de pouvoir faire passer l'infanterie d'un côté, tandis que la cavalerie, l'artillerie et les équipages auraient passé sur le bac qui existait en effet. Au lieu d'un pont, je ne pus donc faire pratiquer qu'un mauvais gué, avec des madriers, des nacelles, des bois de charpente et des arbres, qu'heureusement nous trouvâmes sous la main. Il faut observer que la rivière, navigable pour les grands bateaux, traverse en outre un marais fort large et très incommode. Cependant, comme je fis mettre la main à l'œuvre à tout le monde, le passage s'effectua en quatre heures, sans accident fâcheux. Ce qui m'occasionna le plus de peine, ce fut d'empêcher les soldats de se jeter dans le village, et dans les campagnes des environs, pour se livrer au pillage, dont ils avaient déjà pris le goût à Port-Saint-Père; je n'en vins à bout qu'en établissant beaucoup de postes commandés par des officiers, et en faisant filer les bataillons l'un après l'autre, à mesure qu'ils passaient, pour attendre le reste de la colonne dans les champs clos et aisés à surveiller.

Le village de Saint-Mars-de-Coutais et tous ceux de cette contrée étaient autant de greniers d'abondance; blé, vins, fourrages et bestiaux, tout y était en profusion, et je dois dire ici, en passant, que, si les commissaires nommés par le département pour procéder à l'enlèvement de ces denrées y avaient mis tout le zèle et l'activité qu'on avait droit d'en attendre, Nantes, Angers, Saumur, auraient pu former des magasins considérables, qui eussent assuré à ces villes, ainsi qu'à l'armée, des subsistances jusqu'à la récolte prochaine; mais leur insouciance égalait leur pusillanimité.

La colonne enfin réunie, je me mis en marche, précédé de mon avant-garde légère, que Merlin ne quitta pas. A peine avions-nous fait deux lieues de chemin, que, d'un pays très couvert et très coupé, nous entrâmes dans la vaste et fertile plaine de Saint-Lumine. Elle était

bornée, à notre gauche, par le beau lac de Grand-Lieu, qui s'étend à perte de vue, jusqu'aux hauteurs de Saint-Léger, que nous venions d'abandonner; à notre droite, elle était terminée par une forêt que nous côtoyâmes et qui n'était pas encore dépouillée de sa verdure; devant nous, s'offraient des paysages charmants et des échappées de vue aussi agréables que multipliées. Aucun buisson, aucune haie, aucun fossé n'interrompaient l'œil sur cette prairie immense, foulée par de nombreux troupeaux de toute espèce, mais errant au hasard et abandonnés à eux-mêmes; des milliers de meules de foin semblaient être autant de monuments qui annonçaient au voyageur la richesse et la fécondité de cette belle contrée.

Je ne puis m'empêcher de gémir sur le sort de ces infortunés habitants qui, paisibles citoyens qu'ils étaient, égarés et fanatisés par leurs prêtres, devinrent autant de forcenés, altérés de sang humain, et qui, repoussant d'une main rebelle les bienfaits qu'un nouvel ordre de choses venait leur offrir, couraient à leur ruine et à leur destruction certaine. Le soldat, de son côté, également frappé de la beauté du lieu, mais ne l'envisageant que sous le rapport des combats, brûlait de trouver ces fanatiques dans une pareille plaine, afin de pouvoir leur livrer bataille et en finir en un jour.

Ces réflexions nous conduisirent insensiblement au bourg de Saint-Lumine. Le pays commençait de nouveau à être couvert, le soleil se couchait, nous avions encore deux lieues à faire, et nous ignorions si nous trouverions l'ennemi à Saint-Philbert, ou si, même, embusqué sur notre passage, il ne nous attendait pas en route. Nous marchâmes donc avec beaucoup de précautions, Buquet, mon aide de camp, qui avait pris le devant avec une douzaine de chasseurs à cheval, pour faire le logement, surprit à une demi-lieue de la ville, proche d'un château, environ cent Brigands qui faisaient la garde. Il les chargea avec impétuosité, et sans leur donner le temps de se reconnaître; quarante environ mordirent la poussière, les autres se sauvèrent dans les bois, où il fut impossible de les poursuivre. Nous entrâmes dans la ville vers les huit heures du soir, et nous apprîmes par quelques habitants qui avaient eu le courage d'y rester, protestant de leur civisme, que les Brigands, au nombre de dix à douze mille, en étaient partis le matin pour se porter à Legé, où devait s'effectuer un grand rassemblement. Comme le soldat n'était que déjà trop disposé à se livrer au désordre et au pillage, et qu'il eût été imprudent de s'en rapporter trop légèrement à ce qu'on venait de nous dire de la marche de l'ennemi, je fis bivouaquer la troupe dans un vaste pré, fermé d'une barrière et

entouré de toutes parts d'un large fossé rempli d'eau. L'avant-garde légère occupait, en avant-postes, toutes les avenues.

Nous trouvâmes dans cette ville une pièce de canon en fer du calibre de 18, que l'ennemi avait jetée dans la rivière, de même qu'une espèce de batterie flottante qui n'était pas encore achevée et qui, par sa construction, faisait aussi peu d'honneur à l'ouvrier qu'à celui qui l'avait inventée".

De Saint-Philbert, la colonne de Kléber s'en alla occuper Saint-Etienne et Saint-Jean de Corcoué le 13 septembre. D'autres colonnes parties des Naudières ou des Sorinières parcourent également le pays. Celle de Beysser, après avoir fait le tour du Pays de Retz est rejointe par Kléber à Montaigu.

A cause de Beysser, les troupes républicaines y connaissent leur premier grand revers. L'Armée de Mayence subit elle-même de lourdes pertes à Torfou. Réorganisée à son retour à Rezé, elle repartira vers la Vendée. L'ensemble des forces républicaines disponibles et la Grande Armée Catholique et Royale, deux forces d'égale importance en nombre de combattants, se rencontreront à Cholet le 17 octobre.

Ecrasés, les Vendéens se replient donc vers St-Florent le Vieil, entraînant avec eux une nombreuse population. Commencé alors le passage de la Loire et une longue marche en pays inconnu, la virée de Galerne. Décimée, la Grande Armée Catholiques et Royale ira mourir à Savenay, le 23 décembre 1793.

C'est Kléber qui donna l'ordre d'assaut. Autant il montra de détermination dans les combats, autant il se montra ulcéré du sort réservé aux prisonniers. Il conclut ses mémoires ainsi : *" Des milliers de prisonniers de tout âge et de tout sexe sont successivement arrêtés et conduits sur les derrières. Les représentants du peuple les firent juger par les Tribunaux Révolutionnaires, et la France, l'Europe entière, connaissent toutes les atrocités qu'on a exercées sur les misérables. La ville de Nantes a particulièrement servi de théâtre à ces scènes sanglantes et inouïes, que ma plume se refuse à décrire."*

Ainsi se termina cette marche de Kléber et de ses

hommes commencée à Rezé moins de quatre mois plus tôt.

Les mémorialistes "blancs" rescapés de ces combats rendent hommage à la vaillance des soldats de l'armée de Mayence, massacrés à Torfou, à Entrammes et ailleurs et à peine plus heureux que les leurs. Au sujet de la bataille de Torfou, Lucas de la Championnière écrit :

"Il n'est pas possible de porter au combat plus d'intrépidité et de sang-froid que n'eurent les Mayençais dans cette journée ; il ne reculaient jamais plus de trente pas sans se remettre en bataille..."

Poirier de Beauvais, autre chef vendéen, écrit au sujet de la bataille d'Entrammes (Mayenne) :

"Le combat fut terrible et tant qu'il dura, les Mayençais ne perdirent pas un pouce de terrain. Quoiqu'on se battit à portée de pistolet, l'engagement fut long ; mais enfin, les Mayençais, après avoir perdu plus de la moitié de leur nombre, firent leur retraite, laissant le champ de bataille couvert de leurs morts, chacun dans l'ordre où il avait combattu et représentant parfaitement leur ligne."

L'armée de Mayence, troupe d'élite de la République, ne survécut pas à ces combats. Les soldats survivants furent répartis dans d'autres unités.

Ainsi fut cette guerre.

M. Kervarec

Extraits de : «Mémoires politiques et militaires» de Kléber.

Portrait : Kléber (M.D.L.A. cliché C. Hémon)

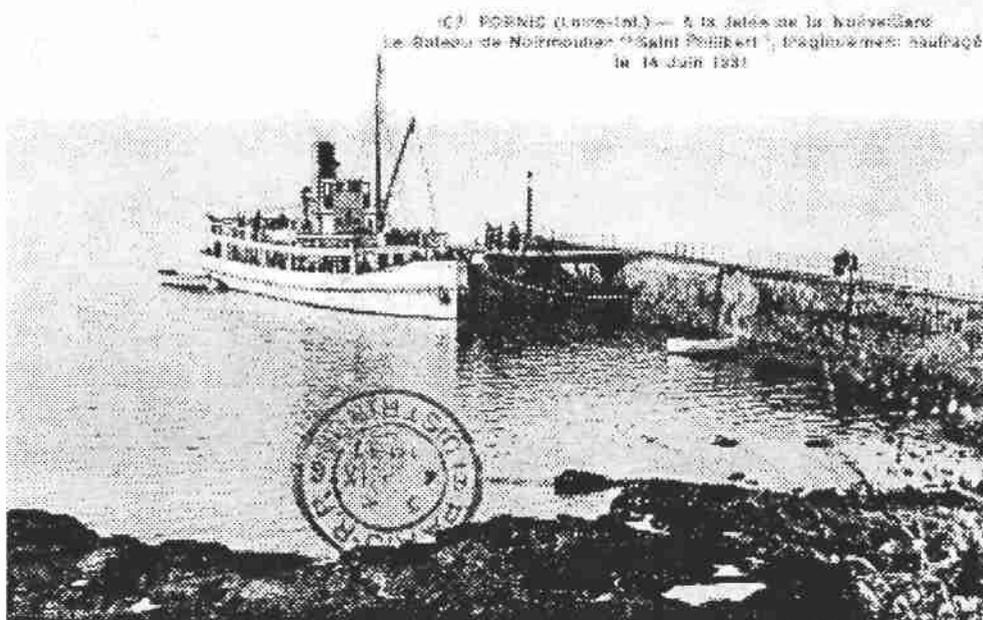
Trentemoult Village : Histoire des pontons

Avant de continuer notre promenade tout au long des quais, rues et ruelles de notre village trentemoultin, apportons quelques témoignages complémentaires aux récits du dernier bulletin des "Amis de REZE".

La tragédie du St PHILIBERT que nous avons évoquée fut longuement commentée par la presse de l'époque et reprise ensuite en 1981 à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'évènement.

Nantes... Il a fallu se lever tôt, dégringoler en famille les

l'époque la Chapelle Basse Mer. Je revenais du régiment. Un ami d'enfance qui était venu me voir quelques jours plus tôt m'avait dit : "il y a une excursion à l'île de Noirmoutier si on y allait ?" C'était tout de même une aubaine, les excursions étaient moins fréquentes qu'aujourd'hui. Comme le départ était tôt, j'étais arrivé la veille à Nantes, j'avais couché chez mon ami ; Nous étions allés à pied à Trentemoult ; Il y avait beaucoup de jeunes comme nous..."



Le Saint-Philibert

ruelles de la Butte Ste Anne, à Chantenay, prendre le passage d'eau à la cale CRUCY ou bien encore pour les gens du centre-ville emprunter le Pont Transbordeur. La circulaire de la Société "Les Loisirs" organisatrice du voyage est précise : "Le St Philibert" quittera le quai de Trentemoult sur la rive gauche, à 6 heures.. Le soleil aussi est matinal et invite au voyage. Bien avant l'heure du départ, les cafés du port se sont emplis d'hommes au verbe haut portant casquette ou chapeau. Sur la place des Filets, une nuée d'enfants s'impatientie et vibronne surveillée par des mères en robes claires.

Aujourd'hui l'excursion est exceptionnelle. Pour la "Société les Loisirs" créée à l'initiative de l'Union des Coopérateurs et de la Bourse du Travail c'est la première sortie en mer. Beaucoup d'excursionnistes n'ont jamais vu Noirmoutier. Pour rentrer dans leurs fonds les organisateurs n'ont pas invité que leurs adhérents. Ils ont passé des annonces, fait de la réclame...

Voici le récit de Mr André PETARD l'un des 8 rescapés : "Je me souviens très bien de ce matin-là. J'habitais à

Sur sa passerelle le capitaine François OLLIVE se demande s'il va pouvoir embarquer tout ce beau monde endimanché. Le "St Philibert" ce n'est pas la "Marie-Joséphe" comme on chante à Noirmoutier, mais c'est quand même un beau bateau. Et récent puisqu'il ne totalise que 1200 Heures de navigation depuis sa construction, huit ans plus tôt au chantier Dubigeon. Pour autant ce n'est pas un navire de haute mer, il n'a qu'une fausse quille. Il conviendrait mieux à la navigation fluviale. Bien sûr avec ses 300 CV, il marche allégrement ses dix noeuds. Il est autorisé à embarquer 500 personnes.

Un maximum vraiment. Alors que la cheminée jaune et noire crache déjà sa fumée, le capitaine veille à ce qu'il n'y ait plus de passagers que prévu. 467 billets ont été vendus. Mais il y a eu beaucoup de resquilleurs et les enfants de moins de sept ans ne sont pas comptabilisés. Bah ! le temps est superbe, le ciel est clair. Un vrai temps de Fête-Dieu.

Mr André PETARD :

"C'était un dimanche de "petite Fête-Dieu" c'est comme cela qu'on appelait le deuxième dimanche de la fête. Certains parents n'étaient pas très contents qu'on n'assiste pas à la procession..."

A Nantes, où la guerre cléricaux-laïcards (sic) bat son plein, et où la municipalité a même, un temps, interdit les processions, une ballade un jour comme celui-ci, surtout organisée par une association classée à gauche, n'est pas jugée par certains très convenable..."

A Trentemoult, il est 7 heures, les amarres sont larguées. Il y a de la chanson dans l'air" ... Monsieur PETARD continue le récit de cette funeste journée qui avait pourtant si bien

commencé ; la chance était pourtant avec lui, lorsque le navire a chaviré ne sachant nager il s'est trouvé englouti à plusieurs reprises et puis... "Quand j'ai refait surface, j'avais la tête dans une bouée".

Nous n'irons pas plus avant dans la description de ce fait d'histoire locale ayant voulu faire ressortir la liaison qu'a eu notre village avec cet évènement tragique qui a marqué son époque.

Dans notre dernier bulletin nous avons parlé du flux et reflux journalier des rezéens et autres locaux utilisant les Roquios pour rejoindre leur lieu de travail. Pour ne pas oublier tous ceux qui dans les années 1950/1960 ont participé à la construction, à la mise en route et à la maintenance de la Centrale Thermique de Cheviré, et qui chaque jour ont dû traverser la Loire nous avons retenu un témoignage intéressant. Cet autre témoignage nous l'avons puisé dans le livre consacré à "L'histoire de la Centrale de Cheviré". Cet ouvrage collectif nous fait participer à la vie de cette "usine" qui ressemble fort à un navire, et nous permet de découvrir les multiples facettes de leur métier.

Nous sommes à l'époque de la construction de la Centrale, voici ce témoignage : Nous avons pu retrouver un des ouvriers de la centrale. Michel PRODEAU, chaudronnier de l'entreprise "Entreprose" a 23 ans au moment où il arrive sur le chantier.

La LOIRE - (Michel PRODEAU)

"Se remémorer la construction de la centrale, c'est d'abord, pour moi, penser à la Loire. J'habitais en face, à Chantenay, et comme des centaines d'autres, j'ai passé la LOIRE matin et soir durant près de deux ans, été comme hiver vélo à la main. Les "Bâteaux de Trentemoult" font ainsi des dizaines de navettes, dans la journée rien que pour les gars de Cheviré, remplies à ras bord et par n'importe quel temps : pluie et froid, tempêtes qui transportent parfois l'esquif à longue distance du ponton d'accostage, brouillard épais qui faillit plus d'une fois nous faire heurter un cargo..."

Puis en hiver - 1954 si mes souvenirs sont bons - le fleuve devient une mer de glace. Plus de bateau et il fallut faire le tour par PIRMIL en vélo, sur des chaussées enneigées ou quasi-verglacées. Quelques francs-tireurs se hasardent à traverser la Loire à pied de Chantenay à Trentemoult. Avec des copains je fais comme eux, vélo sur l'épaule et de vieilles chaussettes par dessus les brodequins (pour ne pas glisser !). Je crois n'avoir jamais pris autant de bâches par moins dix à moins quinze degrés,

et ce gymkana angoissant d'un kilomètre à travers les blocs de glace n'est pas des meilleurs souvenirs de ma vie...mais il mène à la centrale, point de mire durant toute la pénible traversée.

La Loire est aussi actrice indirecte des luttes ouvrières. Je travaille dans une grande entreprise de tuyauterie qui embauche par "chantier" et à durée limitée, d'où la difficulté de s'organiser syndicalement. Un jour une grève sauvage se déclenche, à l'initiative des soudeurs, cet arrêt de travail bloque le reste de l'entreprise. Le conflit se transforme en une véritable grève pour tout le personnel, les revendications de tous ordres et pleinement justifiées ne manquant pas."

Avant de quitter la Loire, les Roquios et les pontons n'oublions pas de mentionner l'évènement inattendu de l'année 1990 : Pour les besoins du film "La Reine Blanche" un ponton remis à neuf est venu s'amarrer face à l'embarcadère primitif. Il n'a manqué qu'un vrai Roquio ...!

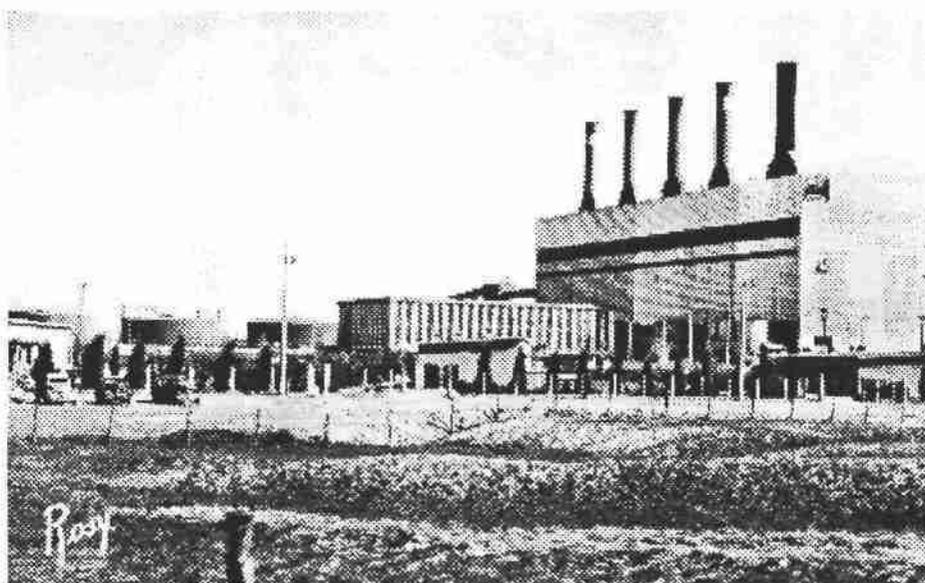
Clin d'oeil au passé, recherche de leur identité, cet évènement a touché le coeur des Trentemousins... Certains n'ont pas hésité à franchir le pas et à embarquer pour quelques minutes sur ce témoin de leur jeunesse et beaucoup auraient apprécié qu'on leur laisse ce beau ponton...

Pour terminer nous ferons un petit retour en arrière à l'attention des puristes : l'abordage de la vedette Ste Anne mentionné dans notre dernier bulletin eut lieu le 9 décembre 1966 à 18 heures. Cette précision nous a été aimablement communiquée par un témoin de l'accident.

A suivre ...

Pierre ROUAUD

Documents : P. ROUAUD



Centrale de Cheviré

Nous rappelons le but de l'association "Les Amis de Rezé" Article 2 des statuts :

"Indépendante de tous groupes politiques, philosophiques ou religieux, la dite Association a pour but la recherche, la protection et la conservation de tout ce qui touche au patrimoine historique, artistique et ethnographique de Rezé.

Elle se doit de réunir les moyens matériels et financiers nécessaires afin de doter Rezé d'un musée où seraient rassemblés et conservés les objets et documents collectés par l'association. Aucune limite n'est fixée aux recherches ainsi qu'aux actions entreprises par l'association dans le but de préserver le patrimoine local".

CHÂTEAU DE REZÉ APPEL À TÉMOIGNAGES.

Les personnes qui ont conservé des souvenirs précis de l'ancien château des Monti et qui accepteraient de nous en faire part, sont invitées à prendre contact avec :

Héliette Proust
30 bis rue Jean-Baptiste Hamon
Tél. 40 75 59 91

Les témoignages, recherchés pour l'élaboration d'une brochure sur le Château, seront les bienvenus.

D'avance, merci.

Nous renouvelons notre appel paru dans les bulletins 11 à 12 à savoir la collecte de documents, essentiellement de cartes postales et photos, en vue de réaliser un ouvrage sur "Rezé en images" ; ces documents reproduits par nos soins seraient rendus à leurs propriétaires dans les plus brefs délais. Le contact peut-être pris chez :
Madame Simone LERAY 40.75.30.58.
D'avance merci de participer à une oeuvre collective qui devrait enchanter les Rezéens et tous ceux qui s'intéressent à l'histoire locale.

Pour recevoir le bulletin "*l'Ami de Rezé*" (2 à 3 numéros par an) adhérez à l'Association : Les Amis de Rezé C/C 4323.74 F NANTES

Cotisations pour l'année 1993 (prix inchangés) - 50 Frs - 20 Frs pour les scolaires.

Ces bulletins seront en vente également 10 Frs au siège de l'Association :

ARCHIVES DE REZÉ
Hôtel Grignon Dumoulin
44403 REZE Cedex

